

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Hommage à M. Jean Pictet

Le 2 septembre 1984, M. Jean Pictet a fêté ses soixante-dix ans et sa famille, ses collègues, ses amis lui ont apporté leurs compliments et leurs vœux.

M. Pictet était entré au service du CICR, comme secrétaire juriste, en 1937. Nommé plus tard directeur, puis directeur général, il devint membre du Comité international en 1967 et un de ses vice-présidents en 1971. Il s'était retiré, ayant atteint la limite d'âge, en 1979, après quarante-deux ans d'activité. Il était toutefois resté membre du CICR.

Par son travail, par ses ouvrages et par ses conférences, M. Jean Pictet est probablement la personne qui, dans notre génération, a joué le rôle le plus considérable dans le développement du droit international humanitaire et aussi de la pensée et de la doctrine de la Croix-Rouge.

Une cérémonie en l'honneur de M. Pictet a réuni au CICR, le 7 novembre 1984, les membres du Comité international et de nombreux collaborateurs du CICR. Le président du CICR, M. Alexandre Hay a, dans une allocution, rendu hommage à la féconde carrière de M. Pictet et lui a remis la médaille d'or du CICR, une rare distinction qui jusqu'à maintenant n'avait été décernée que sept fois.

Puis, dans sa séance du 12 décembre, l'Assemblée du CICR, sous les acclamations des membres présents, a nommé M. Jean Pictet vice-président d'honneur à vie du CICR. C'est là aussi une dignité exceptionnelle, qui n'avait plus été accordée depuis de nombreuses années.

En octobre 1984, le CICR, en collaboration avec la maison d'édition M. Nijhoff, a publié, en l'honneur de M. Pictet, un volume de mélanges, intitulé *Etudes et essais sur le droit international humanitaire*. Publication nouvelle et originale, c'est un recueil d'écrits variés, par quelque quatre-vingts personnalités de la Croix-

Rouge et des spécialistes du droit international humanitaire, qui reflète la portée, l'influence et la diversité des activités de M. Pictet, en sa qualité d'éminent juriste, de professeur, d'homme de la Croix-Rouge et d'auteur hors de pair. Le volume est préfacé par MM. Max Petitpierre et Pierre Graber, anciens présidents de la Confédération suisse, et par M. Alexandre Hay, président du CICR.

L'Université de Genève, où M. Pictet enseignait depuis 1965, a voulu également l'honorer et a tenu séance, le 16 novembre 1984, sous la présidence de M. Charles-André Junod, doyen de la Faculté de droit. Les autorités suisses et genevoises, le Tribunal fédéral, l'Office européen des Nations Unies s'étaient fait représenter. Le doyen de la Faculté, puis M. Jean-Paul Buensod, vice-président de la Croix-Rouge suisse et président de l'Institut Henry-Dunant, et M. Alexandre Hay, président du CICR, ont tour à tour pris la parole, devant une nombreuse assistance.

Au cours de cette cérémonie, l'édition originale du volume des *Etudes et essais sur le droit international humanitaire* a été remis à M. Pictet. Finalement, M. Pictet a lu une leçon intitulée «La formation du droit international humanitaire», qui sera reproduite dans une des prochaines livraisons de notre Revue.

Rappelons encore que M. Pictet, qui a enseigné également à l'Académie de droit international de La Haye et à Strasbourg, sous les auspices du Conseil de l'Europe et de l'Université, est docteur *honoris causa* des Universités de Leyden, Zurich et Louvain.

La presse, principalement en Suisse et en Allemagne, s'est associée à cette célébration des soixante-dix ans de M. Pictet et a publié des articles élogieux, écrits par d'éminents juristes et hommes de la Croix-Rouge.

La *Revue internationale de la Croix-Rouge*, qui a si souvent bénéficié de la collaboration de M. Pictet et de ses conseils, lui présente à son tour ses félicitations et ses vœux.
